Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélico) : **Gendarmerie nationale PGHM Briançon** Tél : 04.92.21.58.58

Bénéficiaires : **Gendarmerie nationale PGHM Briançon**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel / Emport (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Exercice Crevasse	12/04/2016	Col du Lauteret	Brèche Serret du Savon	3	0	5 A/R

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description des aéronefs (type / couleur / immatriculation) : ECH145 Gendarmerie bleu et blanc

Responsable de la formation : ADJ/AUCHECORNE

A Briançon 12/04/2016

Le

Autorisation accordée n° 119/2016

~~**Autorisation refusée n°**~~

A Gap, le

- **Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,**
- **Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.**

A Gap, le 12/04/16

Le Directeur par ~~intérim~~,
Thierry DURAND

Préconisations du Parc national :

rester en altitude et dans l'axe des vallées lors de l'approche + ne pas survoler la zone au niveau du départ du sentier du refuge de l'Aigle (édification aigle royal en cours)

PJ = 2 cartes

Copie au secteur de : BRIANCONNAIS